

LPC numérique : ni obligation, ni précipitation !

Depuis quelques jours, l'IA de la Loire "recherche" des écoles volontaires pour expérimenter le Livret Personnel de Compétences numérique. Ainsi, les IEN (à qui l'IA a imposé des objectifs chiffrés) mettent la pression sur les directeurs/trices pour qu'ils acceptent dans l'urgence que leur école entre dans cette « expérimentation », qui préfigure une généralisation et une obligation.

Tout cela se fait très rapidement - par un coup de téléphone au directeur ou à la directrice – ce qui ne laisse pas à l'équipe pédagogique le temps de prendre connaissance de la demande institutionnelle et d'y réfléchir sereinement et collectivement. L'urgence et la précipitation amènent parfois le directeur/trice à prendre seul-e une décision hâtive, alors que l'ensemble de l'équipe sera engagé par cette décision.

SUD éducation Loire :

- **Rappelle** qu'il s'agit aujourd'hui d'une expérimentation qui se fait sur la base du volontariat, et **qu'il n'y a donc aucune obligation pour les écoles d'y entrer** ;
- **Invite les équipes d'écoles à prendre le temps de se concerter** pour discuter de cette expérimentation, de ses enjeux, de ses conséquences ;
- **Invite les directeurs et directrices à refuser de répondre dans la précipitation**, sur une question qui relève du conseil des maîtres ou du conseil d'école ; si l'IEN demande une réponse sans délai, vous pouvez lui répondre « non » simplement pour cette raison... qu'il vous faut des délais de consultation ; rien ne vous oblige à dire « oui » dans la précipitation ;
- **Propose aux directeurs et directrices qui auraient répondu « oui » dans l'urgence sous la pression à recontacter leurs IEN** pour leur dire que finalement ils/elles ont besoin de temps pour y réfléchir et consulter l'équipe.

Pour SUD éducation, sur le fond, l'habillage informatique du LPC ne lui enlève pas sa finalité, que nous dénonçons depuis le début. Pire même, il amplifie le fichage et à la "traçabilité" de nos élèves. SUD éducation, qui revendique l'abrogation du LPC, vous invite donc à ne pas participer à cette expérimentation.

Nous interpellons l'IA sur la mise en place de cette expérimentation pour dénoncer les modalités précipitées et les pressions exercées sur les directeurs/trices.

Nous organiserons mardi 15 novembre à 18h00 une réunion d'information et de discussion sur le LPC numérique ouverte à tou-te-s. Le lieu vous sera précisé lundi matin par courrier électronique et sur notre site dès la fin de semaine.

Nous sommes également disponibles mardi toute la journée pour répondre à vos questions.

Pour en savoir davantage sur les risques du LPC :

- <http://www.sudeducation.org/Non-a-la-mise-en-place-de-casiers.html>
- <http://retraitbaseeleves.wordpress.com/autres-fichiers-de-len/livret-de-competences/kit-anti-lpc/>



Solidaires, Unitaires, et Démocratiques
SUD éducation Loire
20 rue Descours, 42000 Saint-Étienne
06 75 81 77 07 ✉ loire@sudeducation.org

Union
Syndicale
Solidaires
www.sudeducation42.org